

Procès verbal réunion du conseil Municipal

Séance du 2 Mars 2026

Objets :

- 1/ Examen du résultat administratif et financier (Absence de retour de données par la trésorerie suite à une panne informatique sur plusieurs logiciels) le budget ne pourra pas être voté dans l'état, pas de délibération, juste une présentation.
- 2/Préparation de la journée du 15 Mars, date des élections Municipales.
- 3/Bilan du projet communal voté en 2021, perspectives et suivi des projets

Elus présents :

Hervé MIRAN, Bernard BAYLE-RAVEL, Magali COLOMBERO, Christiane RICHIER, Patrice SCHULZ

Excusées :

Véronique PICHON, Monique SEVIKIAN.

Citoyen présent :

Michel BOUCHE

Nota :

M. le Maire fait remarquer que l'absence de notre secrétaire de Mairie, Sophie BROCCHERO, pour des problèmes de santé, perturbe le bon fonctionnement sur l'administratif. Nous sommes dans l'attente de son bon rétablissement que nous lui souhaitons.

La recherche d'une secrétaire de remplacement s'avère très compliquée du fait de l'absence de candidats pour répondre à ce poste , et une carence auprès de la CCSB relatif à notre contrat de mise à disposition administrative.

Aussi, la question sur l'avenir de la secrétaire est à prendre en compte

Sur ce point, l'assurance GIGAC est en cours de renouvellement (Prise en charge des salaires et indemnités, pour les salariés de la commune)

Présentation du CFU :

Lecture par M. Le Maire des tableaux administratifs et financiers sur l'exercice 2025.

M. le Maire précise que le CFU ne pourra pas être voté, le dysfonctionnement du logiciel HELIOS, nécessaire à la trésorerie pour traiter le CFU provoque une situation de blocage sur la vérification et validation du compte administratif par la trésorerie (Aucune validation par la trésorerie n'est possible à ce jour).

M le Maire donne des explications sur les dépenses d'investissements et les dépenses de fonctionnement, les budgets sont équilibrés.

M. le Maire explique aussi, que certains budgets sont votés et pas forcément réalisés

Exemple 1:

Nouvelle Mairie : le budget était en place, Il n'a pas pu être réalisé suite au décès du propriétaire. Un nouveau projet est à l'étude.

Exemple 2

Le raccordement de trois maisons au réseau d'assainissement. Ces travaux parfaitement réalisés, malgré les intempéries, par l'entreprise DAVIN, pour un budget voté par le conseil municipal de

40472.19 € HT, abondés et dépensés à cet effet. Désormais toutes les habitations du village sont raccordées au réseau communal.

Pour les petits travaux d'entretien, M le Maire informe qu'ils peuvent, aussi, être réalisés par les employés mis à disposition par la communauté de commune. Ils disposent d'une polyvalence très appréciée par les élus, une prime au mérite a été défendue par les Maires de VALAVOIRE et SIGOYER, cette requête a obtenu une fin de non recevoir par le CCSB. Le risque aujourd'hui, est de perdre ces compétences au service de nos communes.

M. le Maire insiste sur la pertinence et l'utilité des investissements réalisés par la commune.

Exemples :

- Lors des dernières intempéries, nous avons constaté sur la piste d'Authon, lors de la mise en charge du torrent, sur le radier permettant le passage des véhicules, le barrage provoqué par des rochers et gravats charriés par le torrent, rendant inaccessible le passage. Cette zone a pu être rapidement dégagée par notre premier adjoint, M. Bernard Bayle-Ravel à l'aide du tracteur équipé d'un chargeur et acquis par la commune.
- Aire de retournement réalisée pour les poubelles, nous constatons que cette aire est aussi sollicitée par tous les autres transporteurs, ce qui évite des manœuvres dangereuses sur le haut du village.

Entretien Voirie

M. le Maire propose de réaliser un projet par an. M. le Maire précise que les démarches pour obtenir des aides de l'état se révèlent de plus en plus compliquées, surtout en fin d'année, période où les budgets s'épuisent et se réduisent inéluctablement, ils sont difficiles à obtenir ; aussi, il convient d'anticiper les projets sur les désordres à venir.

Exemple :

- Limiter l'accès au pont des Senières à 5 tonnes.
- Suite à la vente par l'ONF à un privé de la forêt sur la zone de fond Chabaude, pour l'éclaircir, M le Maire applique ses conditions sur le tonnage des véhicules lors du transport du bois. L'objectif étant de préserver la chaussée dans le village, qui risque d'être malmenée.
- Un état des lieux par Huissier sera réalisé avant toute intervention, à la charge de l'entreprise qui réalisera le fret, les dégradations seront à la charge de l'entreprise.

Globalement et pour l'exercice 2025 :

Le CFU laisse apparaître une balance équilibrée sur les budgets, il reste bien entendu une vérification que doit effectuer la trésorerie.

M. le Maire projette une validation, ou pas, du CFU par le nouveau Conseil Municipal, pour le mois de Mai.

Seul le Budget de l'eau présente un déficit qui est absorbé dans la gestion globale de la dépense sur la commune. En effet, les intérêts de l'emprunt et l'investissement grèvent le budget, qui ne peut être équilibré sur le prix de l'eau.

M. le Maire considère que l'eau et son traitement doivent être rendus à un prix raisonnable chez l'habitant.

M. Le Maire défend le service public en conservant la compétence sur l'eau.

Elections du 15 Mars 2026

- Une répétition sera organisée le 3 mars avec le logiciel EIREL, l'objectif étant de fiabiliser la transmission des votes et valider les scrutins.
- Présentation des listes le 7 Mars au terrain de boules.

- Préparation de la salle de vote à la mairie, mise en place du rideau, bureau, bulletins et l'urne pour y déposer les votes.
- Ouverture de la mairie pour le vote des électeurs, Dimanche 15 Mars 2026 de 8h à 18h.
- Deux volontaires par cession de deux heures pour ratifier les votes.
- Dépouillement à partir de 18h01 : prévoir les assesseurs et scrutateurs

M. le Maire organise les cessions

Perspective et bilan du projet communal voté en 2021

Eau :

- Prévisions pour la prochaine cession
- Entretien du captage, drain et regards, quelques travaux sont à prévoir.
- Alarme de carence sur le traitement de l'eau, prévention sur la qualité de l'eau de source
- Recherche Hydrologique, repérage et identification d'une nouvelle source.
- Nouvelle citerne réserve d'eau pour répondre au SEDIS, assurer un tampon par une citerne de 10000 litres.

Assainissement :

- Règlement d'assainissement
- Schéma directeur de l'assainissement
- Plan de récolement
- Information au SPAM pour les derniers travaux

Projet nouvelle Mairie :

- Achat des terrains sur l'aire du pré au milieu du Village

Divers :

- Restauration refuge

Projet communal 2021 :

- Reste à réaliser l'ombrière

Questions diverses :

Subventions aux associations : quatre demandes retenues :

- -Louveterie
- -Appi
- -Aide
- -Comité des fêtes

M. le Maire précise qu'une étude particulière sera accordée pour le Comité des fêtes de la commune sur les droits de la SACEM, dans le cadre de l'organisation des divers événements Mairie et Comité.

Départ Cécile et Bernard PERRIN :

M le Maire a le regret de nous informer du départ le 15 Mars 2026 de Cécile et Bernard PERRIN , locataires et acteurs de la mairie de Valavoire

Une petite cérémonie sera organisée le 7 Mars à 17h30 pour exprimer notre reconnaissance sur les bons services rendus à la mairie de Valavoire

Conséquences : la Mairie dispose d'un logement vacant et doit définir les projets alloués à sa destination.

Fin de la Séance à 14h.